

Initiatives parlementaires

autochtones âgés sont accueillis dans un cadre familial et jouissent des soins de l'ensemble de la communauté. Ils sont libres de leurs activités quotidiennes et peuvent prendre part aux activités centrales de la bande, y compris le soutien au gouvernement de la bande et aux jeunes de la communauté.

Ce concept a reçu des éloges de tous les coins du Canada, mais il ne s'est rien passé parce qu'on n'a pas les fonds nécessaires et que les personnes âgées sont censées rester dans leur propre maison ou occuper le divan du salon, dans la maison de leur fils ou de leur fille.

La résidence pour personnes âgées des Ahtahkakoop a été conçue pour répondre à certains besoins. Voici ce que dit la proposition:

Actuellement, les personnes âgées vivent assez isolées les unes des autres et isolées du reste de la bande, parce que leurs maisons sont éloignées et que leur mobilité est restreinte à cause de leur âge ou d'un handicap quelconque. Cet isolement a entraîné des cas de mauvais traitement et de négligence [...]. Les autochtones n'ont pas les moyens de répondre aux besoins de leurs personnes âgées et de leurs invalides au sein même de leurs collectivités. C'est pourquoi les malades et les personnes âgées doivent quitter leur résidence et leur famille pour recevoir des traitements, ou aller vivre dans des établissements qui sont en mesure de leur donner les soins spécialisés dont ils ont besoin, à long terme.

L'étude et la proposition des Ahtahkakoop remonte à 1990. Le gouvernement fédéral n'a pas réagi depuis ce temps. J'ajoute que de nombreuses réserves ont présenté d'autres propositions du même ordre, tant dans ma circonscription que dans le reste du Canada. Les concepts présentés offrent les meilleures solutions pour permettre aux collectivités de répondre aux besoins de leurs personnes âgées.

Nous avons entendu parler des problèmes de financement du logement. Si la localité de Sandy Lake, ou même la bande Makwa Sahgeihcan, dans ma propre circonscription, près de Loon Lake, ou la bande Sweetgrass, près de Battleford, désirent également ouvrir une résidence pour personnes âgées, elles devront utiliser tout l'argent affecté au logement pour trois ou quatre ans.

Cela signifie que le seul moyen qui permette aux autochtones de traiter convenablement leurs personnes âgées dans les réserves est de prendre tout l'argent destiné à la rénovation et la construction de logements à l'intention des autres habitants de la réserve, y compris les nouvelles familles, les Indiens qui sont revenus en vertu du projet de loi C-31 et les personnes handicapées.

J'aimerais que le gouvernement fédéral fasse maintenant un examen de conscience, au cours des délibérations sur les programmes de logement, quant à la façon dont il réagit à la nécessité de donner plus de pouvoirs et plus de soutien financier aux autochtones. Je demande aussi au gouvernement de prendre en considération les besoins particuliers et urgents que connaissent les autochtones âgés.

● (1745)

D'après moi, il conviendrait que le gouvernement fédéral établisse un nouveau programme offrant un financement spécial seulement pour la construction et l'exploitation de Bureaux de l'Aîné, de telle sorte que les aînés n'aient pas toujours à rivaliser

avec les autres groupes des réserves pour obtenir l'argent disponible aux fins du logement. Le ministère des Affaires indiennes a reconnu que le logement serait sa priorité en 1995.

Nous avons entendu les observations que le ministre a faites à la Chambre et aux médias concernant la Commission royale sur les peuples autochtones. Quand on a demandé au ministre s'il croyait que l'argent consacré à la commission était bien dépensé, le ministre a répondu que s'il avait de l'argent à dépenser, il l'affecterait plutôt au logement. D'après moi, cela prouve que même le ministre des Affaires indiennes reconnaît la nature prioritaire de la crise du logement chez les autochtones.

Nous sommes au début d'une législature et un nouveau gouvernement est en place. Au cours de la législature précédente, le comité de la Chambre avait informé les députés qu'il fallait prendre des mesures pour régler les problèmes de logement des autochtones. En ce début de législature, qui n'a qu'un an, j'invite les députés à prendre la question en considération car nous ne pouvons attendre un moment plus propice pour agir. C'est d'ailleurs le titre du rapport du comité: «Le temps d'agir». Il y a trop de gens qui souffrent à l'heure actuelle.

M. Peter Adams (Peterborough, Lib.): Monsieur le Président, je prends aujourd'hui la parole pour participer au débat sur la motion du député de the Battlefords—Meadow Lake, au sujet du logement des autochtones.

Tout d'abord, je tiens à remercier mon collègue d'avoir saisi la Chambre de cette question. Je puis assurer à la Chambre que le gouvernement partage l'inquiétude du député. Je peux aussi affirmer que nous avons l'intention de nous attaquer à ce problème le plus tôt possible et d'une manière qui soit, du point de vue fiscal et social, responsable à l'égard des Canadiens.

Comme le député l'a très clairement dit, la situation du logement dans beaucoup de collectivités autochtones s'est beaucoup détériorée au cours des dernières années. Dans certaines localités, la qualité de l'habitation est déplorable, chose inadmissible dans un pays comme le nôtre. Ailleurs, la pénurie de logements a pris les proportions d'une crise. Ces problèmes de logement touchent non seulement les anciens, aspect sur lequel mon collègue a insisté, mais toutes les couches de la population, notamment le groupe des jeunes, dont la proportion croît rapidement.

Nous avons besoin d'un plan d'action clair et décisif pour corriger ces injustices qui sont à l'origine de beaucoup de problèmes sociaux et de santé dans les réserves.

Mon collègue a également raison de rappeler que, en 1992, le Comité permanent des affaires autochtones avait recommandé un certain nombre d'interventions précises pour s'attaquer à la pénurie de logements adéquats dans les collectivités autochtones. Toutefois, à cause de la dissolution du Parlement, aucune de ces mesures n'a été prise.

Les élections qui ont suivi la dissolution du Parlement ont permis aux Canadiens de se prononcer en faveur du changement, c'est-à-dire en faveur d'une nouvelle approche pour trouver une solution aux problèmes de notre nation. Comme nous le savons tous, la façon dont les Canadiens se sont prévalus de leur droit démocratique a été éclatante.